

Information sur présentations externes, conférenciers et invités dans les écoles

Information sur l'activité	
Nom de l'école	École secondaire catholique de La Vérendrye
Date	2026-03-04
Nom du conférencier invité ou organisation	Aja Melanson, Collège Confédération
Titre de l'activité	Séance Info pour les élèves de 11 ^e année
Lieu	Bibliothèque, École secondaire catholique de La Vérendrye
Nom des présentateurs	Aja Melanson - Représentante du Collège Confédération
Thème ou objectif de l'activité et public cible Offrir aux élèves de 11 ^e une présentation des programmes offerts , des bourses disponibles et des procédures d'inscription . L'activité vise également à leur fournir un espace pour poser des questions et obtenir des conseils personnalisés sur leur avenir académique .	
Lien avec le curriculum et/ou le but de l'activité Cette activité soutient les attentes du curriculum en matière de planification du cheminement scolaire et professionnel . Elle permet aux élèves de 11 ^e années de mieux comprendre les options postsecondaires qui s'offrent à eux, les possibilités de financement (bourses) et les étapes concrètes d'inscription aux établissements collégiaux et universitaires. Elle favorise également le développement de compétences liées à la prise de décision éclairée et à la préparation à la transition vers l'enseignement supérieur .	
Documents à distribuer, cadeaux ou publications qui seront fournis Le prospectus	

Date maximale d'affichage

(au plus tard 14 jours avant l'évènement)

2026-02-21

La loi sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves oblige les conseils solaires à rendre publique leur politique concernant les conférenciers tiers dans les écoles.

Les écoles doivent fournir des renseignements précis aux parents et aux tuteurs chaque fois que des conférenciers ou des groupes externes sont invités à parler aux élèves de la maternelle à la 12^e année lors d'événements organisés à l'école, au moins 14 jours civils avant la date à laquelle les présentations auront lieu.